

# La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2026 TRIMESTRE 1

Dédiée à D'ERLINCOURT .

## LA MARIANNE

DE 1885

MARCHE POPULAIRE .

Paroles du  
Citoyen **SOUËTRE .**

Créée par **Fernande D'ERLINCOURT .**

Musique de  
**Léon TRAFIERS .**

Adagio risoluto .

PIANO

Tempo di marcia .

Adagio risoluto .

Mon-nom.

moi, c'est Ma-ri-au-ne, Un nom con-nu dans l'u-ni-vers, Gar

j'ai me à por-ter d'un air crâ-ne, Mon bon net rou-ge, de tra-vers; Et, du

NUMÉRO  
**105**

## SERVICES PUBLICS UNE HISTOIRE QUI REMONTE À LOIN

Qu'on les apprécie ou qu'on les critique, les services publics font partie de notre quotidien. On oublie souvent qu'ils n'ont pas toujours été là. Ils sont le produit d'une construction historique, sociale et culturelle.

En 1871, sous la Commune, l'ennemi était aux portes de Paris. Le gouvernement et les administrations centrales qui lui étaient rattachées siégeaient à Versailles. Dans Paris, seulement un agent public sur quatre était à son poste, quelques-uns, hostiles, avaient été écartés et beaucoup avaient disparu. Les services étaient désorganisés et les matériels en mauvais état.

Pour répondre dans l'urgence aux besoins de la population, des commissions furent créées au niveau central et dans les arrondissements. Elles concernèrent notamment, selon les priorités du moment : les finances, la sûreté générale, l'enseignement, les subsistances, la justice, le travail, les relations extérieures, la guerre. D'énormes efforts ont été déployés pour faire fonctionner une machine administrative alourdie par la bureaucratie de l'époque impériale. Les finances ont fait l'objet de comptes détaillés et d'une gestion scrupuleuse.

Une attention particulière a été apportée aux services municipaux : approvisionnement en vivres, santé, hygiène, lutte contre l'incendie, état civil, Mont de piété, comme à la poste, au télégraphe, aux chemins de fer, et aux monnaies et médailles.

Concernant les agents publics, la Commune aurait pu s'inscrire dans la filiation de la

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 :

« Tous les citoyens étant égaux aux yeux de la loi, ils sont admissibles à toutes places, et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ».

Hélas, une bonne partie de tout cela appartient désormais au passé. Certains services publics survivent informatisés et difficilement accessibles à une part de la population, d'autres ont été livrés à des organismes privés, et subissent les aléas de la compétitivité.

Ceux qui restent sont à l'agonie. L'hôpital et les services de santé s'écroulent, l'Éducation nationale peine à recruter des enseignants... et les actuelles propositions gouvernementales ne permettent pas de verser dans l'optimisme pour le futur.

Ce n'est pas la société que nous voulons. C'est pourquoi, les Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 ont choisi comme thème 2026 : les services publics.

■ JOËL RAGONNEAU

### EN COUVERTURE

*La Marianne de 1883*, écrite par Olivier Souétre et composée par Léon Trafiers.

Cette « Marseillaise ouvrière » fut de toutes les luttes sociales en Europe, avant d'être supplantée par *L'Internationale*, à partir de 1888. (voir en page 4)





## PARCOURS DU 18 MARS 2026



**N**

otre parcours du 18 mars 2026 se situera dans le centre de Paris et sera consacré au thème de notre année 2026 : les services publics.

Parce que la Commune de Paris 1871 ne fut pas une simple insurrection mais un véritable gouvernement, elle se mit immédiatement au travail pour rétablir les services publics, la poste, les hôpitaux, les écoles, la police, etc.

Adolphe Thiers ayant appelé tous les fonctionnaires à fuir à Versailles en emportant tous les outils de travail et l'argent, les communards durent tout reconstruire avec les quelques volontaires qui avaient refusé de le suivre et qui le payèrent souvent très cher lors du retour des troupes versaillaises.

Notre parcours débutera à 18 heures place du Châtelet, où nous aborderons le thème de la culture.

Nous continuerons ensuite par :

- La préfecture de police, là où les policiers acquirent le surnom de « poulets ».
- L'Hôtel-Dieu, pour y parler de la politique de la santé et de l'assistance publique.
- L'ancienne mairie du IV<sup>e</sup> arrondissement, où nous aborderons la question des services municipaux sous la Commune.
- Le bureau de poste place de l'Hôtel de Ville pour rappeler le travail d'Albert Theisz afin de rétablir le fonctionnement de la poste.
- L'Hôtel de Ville où nous parlerons des services centraux sous la Commune, avant de nous séparer vers 20 h.



# UN BARDE COMMUNARD

**I**l n'est pas mieux qu'un tel oxymore, que nous empruntons à Yves Le Febvre, pour résumer l'étrange trajectoire d'un homme si méconnu qu'à partir d'une note publiée dans *Le Fureteur breton*, en 1911, il fallut qu'une enquête permit de conclure que, si l'Olivier Souvestre, tué pendant la Commune, avait survécu sous le nom d'Olivier Souêtre, auteur de chants révolutionnaires, il convenait d'admettre qu'ils ne faisaient qu'un, lequel avait donc connu deux vies, et avait même rêvé une troisième dans sa Cité de l'Égalité :

« En l'an de grâce 1930, par une matinée splendide de printemps », il serait revenu dans le Paris qu'il avait tant aimé : « Je remarquai, du premier coup d'œil, qu'il s'y passait quelque chose d'extraordinaire. En effet, on y faisait partout, avec le plus grand entrain, les préparatifs d'une fête et les rues étaient pleines d'une foule joyeuse, qui riait et causait bruyamment. » Une affiche lui apprit la raison de ces réjouissances :

*Commune de Paris*

*Fête anniversaire de l'affranchissement  
du prolétariat français*

« - Eh quoi ! me dis-je, cette ancienne proscribite des classes dirigeantes, cette grande victime d'une haine implacable, elle est donc aussi resuscitée ? ... » Et une surprise, plus grande encore, l'attendait au milieu de la place de l'Hôtel-de-Ville : sur le socle d'« un monument en

bronze, d'un aspect grandiose, chargé de couronnes d'immortelles et paré de drapeaux rouges », il lut l'adresse suivante :

*Aux fusillés de mai 1871*

*Paris, libre et reconnaissant*

Deux années après la date où Souêtre place son uchronie, son épouse Adélaïde Giraud mourait à l'âge de 85 ans sans avoir connu l'avènement d'un nouvel ordre social, et l'on sait que, près d'un siècle plus tard, l'espoir d'une réhabilitation de la Commune et des communards est demeuré dans les limbes.

Ce doux utopiste né à Plourin, aux portes de Morlaix, en 1831, « d'une famille de prolétaires », entrevit très jeune, « la servitude de sa condition », son père meunier ne comprenant pas le français. Mais un négociant en gros de boissons, Jean-Pierre Le Scour (1811-1870), qui mit sa fortune au service de la littérature en langue bretonne, prit en amitié le jeune écolier qui manifestait d'heureuses dispositions, et lui offrit une bourse pour lui permettre de prolonger ses études.

C'est probablement au grand séminaire de Quimper que Souêtre composa, à l'âge de 19 ans, *Ar Roue Gralon ha Ker Is* (« Le roi Gradlon et la ville d'Ys »), complainte en 244 vers sur la cité légendaire engloutie par les flots, gwerz (poème) dont même Anatole Le Braz crut qu'elle venait du



OLIVIER SOUËTRE

fond des âges et que son auteur pouvait « se tenir assuré de voltiger vivant sur les lèvres des derniers Bretons ». *Les derniers bretons*, c'est précisément le titre de l'œuvre d'ethnographie que la postérité a retenue d'Émile Souvestre (1806-1854), lui aussi fervent républicain, dont le patronyme est source d'une persistante confusion que Souëtre, lui-même, a malencontreusement entretenue.

Notre séminariste ne se découvrit aucune vocation pour le sacerdoce : « Au bord de ses grèves natales, il a senti, dans le vent des siècles, passer l'esprit des temps nouveaux, et, emporté par la

flamme de son cœur, il s'est levé pour le suivre », mais il dut se contenter, pendant de longues années, de démarcher les clients de Le Scour, avant de franchir le pas pour se faire un nom dans les lettres, à Paris, où sa correspondance avec son mécène, entre 1858 et 1867, révèle qu'il ne connut que déboires et désillusions.

Employé aux archives de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, aux émoluments de 1 500 francs par an, Souëtre dut solliciter son protecteur pour publier, en 1862, *Mikaël, kloarec* (séminariste) breton, riche de quelques éléments autobiographiques. Il y hissait son héros au rang de Werther et de René, la foi religieuse manquant au premier et la foi politique au second. Ce roman psychologique eût mérité un meilleur sort que l'oubli dans lequel le plongea immédiatement la faillite de son éditeur. Dans le même temps, sa complainte faisait la fortune des imprimeurs de Morlaix, Quimper, Lannion ou Brest, et les colporteurs auraient vendu des centaines de milliers de

feuilles volantes sur lesquelles ne figurait pas le nom de l'auteur. Du moins, il aurait eu le bonheur de l'entendre chanter par les mobiles bretons lors du premier Siège, mais fut-il même informé du brillant succès que remporta, en 1887, une symphonie de Lalo, *Le Roi d'Ys*, sur un poème d'Édouard Blau, dont le chroniqueur musical du *Figaro* écrivit qu'il avait « puisé le sujet de sa pièce dans une légende bretonne mise au jour par... Émile Souvestre » ?

Les relations épistolaires cessèrent avec Le Scour, probablement heurté par l'anticléricalisme de Souëtre qui se déclara désormais de « la reli-

gion qui fait les hommes libres ». Sa nouvelle vie nous est connue par son ami et « coreligionnaire » Achille Le Roy (1841-1929), ouvrier typographe, mort à Moscou en 1929, après avoir assisté au tournage de *La Nouvelle Babylone*, film consacré à la Commune de Paris.

« Comme l'enfant promis à des jours radieux », Souëtre s'était enthousiasmé pour elle, dès le 18 mars, rappelant

« Que tous ceux qui l'ont vue à sa première aurore

En gardent, éblouis, un rayon dans les yeux ».

Ayant servi pendant ses deux années de service militaire dans un régiment d'infanterie de Marine, il fut élu officier-payeur dans la 6<sup>e</sup> compagnie du 151<sup>e</sup> bataillon fédéré, se « jetant dans les rangs des combattants de l'insurrection communaliste avec l'intention de contribuer, au moins, à sauver la République du naufrage national ». Grièvement blessé d'une balle dans la gorge lors des combats d'Issy-les-Moulineaux, il fut transporté à l'ambulance du Palais de l'Industrie et réchappa miraculeusement au peloton d'exécution ou au conseil de guerre.

Au lendemain de la Commune, licencié par la Compagnie d'Orléans, cet ennemi du capital finit par trouver un emploi de commis au Comptoir national d'escompte de Paris, où il ne revendiqua pas la journée de huit heures, puisqu'il n'y travaillait que sept... Il consacra ses loisirs à composer des vers qu'il lui était désormais impossible de chanter, et, peu avant sa mort, furent réunies dans une brochure seize de ses poésies révolutionnaires qui connurent une grande vogue dans les milieux ouvriers : notamment *La Commune ressuscitée*, *Le 1<sup>er</sup> mai du Père Peinard*, *La Question de l'amnistie* (premier prix en 1879 au concours de *La Muse républicaine*), sans oublier *Le Chant d'un soldat* (également dénommé *La Crosse en l'air*) dont Adélaïde composa la mélodie, et surtout *La Marianne de 1883* (voir en couverture) :

Mon nom, à moi, c'est Marianne,  
Un nom connu de l'univers,  
Où j'aime à porter, d'un air crâne,  
Mon bonnet rouge de travers...

Mise en musique par Léon Trafiers (anagramme de Saint-Ferréol) et traduite dans de nombreuses langues, cette « Marseillaise ouvrière » fut de toutes les luttes sociales en Europe, avant d'être supplantée par *L'Internationale*, à partir de 1888, Souëtre saluant élégamment en Pottier un « chantre du prolétariat ».

Dans un article posthume, accompagné de son portrait, il appelait la jeunesse à ne jamais désespérer de la victoire finale de la République sociale : cet article fut publié dans *L'Almanach de la question sociale pour 1897*, de son ami anarchiste Panagiotis Argyriadès (1849-1901), qui fut un des témoins du mariage de sa fille Jeanne, « artiste dessinatrice », avec un sculpteur néerlandais. Trois mois plus tard, en décembre 1896, le barde communalard était enterré au cimetière de Bagneux, où, découvrant sa tombe, Léon Durocher, directeur du *Fureteur breton*, put déchiffrer un nom : « O.M. Souetre » s'était définitivement affranchi de son encombrant paronyme...

■ YANNICK LAGEAT

Le Febvre Y., « Un barde communalard », *Le Fureteur breton*, t. VII, n° 37, 1911, p. 23-25 ; Jaffrennou F., « Le rescapé de la Commune », *ibid.*, t. VII, n° 38, 1911-1912, p. 69-70 ; Durocher L., « La seconde vie d'Olivier Souvestre », *ibid.*, t. IX, n° 51, 1914, p. 90-93 ; Taldir Jaffrennou F., « L'énigmatique Olivier Souëtre, dit Souvestre. Communalard », *Le Consortium breton*, 2<sup>e</sup> année, 1928, t. 3, n° 14, p. 124-131 ; n° 15, p. 247-252 ; n° 16, p. 334-336 ; n° 18, p. 525-529 ; Ségalen J., « Olivier Souëtre, dit "Souvestre", les deux vies, le rêve et l'œuvre méconnue d'un barde et révolutionnaire breton », *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 211, 2010, p. 61-108 ; n° 213, 2012, p. 115-146 ; n° 214, 2013, p. 132-153 ; Souëtre O., *La Cité de l'Égalité*, Paris, Imprimerie A. Le Roy, 1896, 59 p.



# LES JOURNAUX D'EXIL OUBLIÉS AUJOURD'HUI NUMÉRISÉS

**P**eu visible, la presse d'exil communarde reste mal connue. La Société jersiaise, née en 1873, a précisément numérisé ces dernières années deux hebdomadaires satiriques publiés brièvement sur l'île anglo-normande, *La Lanterne magique* (1868-1873) et *La Voix des Îles* (1873-1874)<sup>1</sup>.

## LA LANTERNE MAGIQUE (1868-1873)

Le journal des derniers proscrits de l'Empire

Installée Place royale, au cœur de Saint-Héliier,

*La Lanterne magique*, censée éclairer le monde, fait référence au philosophe grec ancien. « Dans toute cette valetailla de l'Empire, Diogène avec sa lanterne aurait eu peine à trouver un homme »<sup>2</sup>.

Le titre évoque également à l'époque l'appareil d'optique capable de projeter des images peintes sur verre, ancêtre du cinéma. Paraissant le samedi, le journal qui adopte un format très répandu à l'époque, l'in-folio (quatre pages), a été fondé par un petit cercle de proscrits de 1851 intransigeants. Bien intégrés sur l'île encore francophone, ils ont refusé catégoriquement de rentrer en France malgré la politique d'amnistie de Napoléon III. Parmi eux, le journaliste Benjamin Colin qui use aussi d'un pseudo (Joseph Le Blanc) en est le principal rédacteur. De retour sur l'île, ce Breton, ancien professeur de latin, avait suivi Victor Hugo à Guernesey, après l'expulsion en 1855 de quelques quarante proscrits suite à une diatribe contre la reine Victoria, parue dans *L'Homme*<sup>3</sup>.

Également numérisé sur le site jersiais, cet hebdomadaire sous-titré *Journal de la démocratie universelle* a été publié à Jersey entre 1853 et 1855. Diffusé dans toute l'Europe, il a acquis une grande renommée. Il est vrai qu'y contribuaient de fortes personnalités européennes en exil telles que Victor Hugo, le russe Herzen, le hongrois Kossuth ou l'italien Mazzini. De fait, le premier éditorial du rédacteur en chef, Charles Ribeyrolles, en appelait à la « solidarité révolutionnaire des peuples unis »<sup>4</sup>.

## LA LANTERNE MAGIQUE

[No 104.] JERSEY, SAMEDI, 24 JUIN 1871. [prix 1 sou.]  
CE JOURNAL EST PUBLIÉ TOUS LES SAMEDIS.

### UNE REPRESENTATION AU THÉÂTRE DES PAUVRES

Entre 2, bons bourgeois et soldats,  
Royautes et patriotes,  
Venez voir les Iscarottes,  
Venez voir la bando à Judas.

JERIS FAYRE.

C'est moi qui fais le boniment  
À l'avant-scène de la baraque ;  
Quand je sors, l'engouement,  
J'aillote et gaboie et claque.  
Un caistre, quel est l'ogre bien,  
Est pris pour un grand citoyen,  
Vient quinze ans que cela dure,  
Il suffit de quelque parjure.

JERIS SIMON.

Mitron de la société,  
Sur mes fourreaux économiques,  
Je fais cuire la liberté  
En gâchettes démocratiques.  
Propriétaire ou taxaitill-ur,  
Je vous sers, sur mes croix d'honneur,  
Je vous de la bonne aventure,  
Il suffit de quelque parjure.

EMER PICARD.

Je suis un ogre dévorant,  
Et je vais prendre ma pitère  
Devant vous, manger un tyran,  
Lambant les ce et la pelure.

Je ne puis aller jusqu'au bout,  
Car je ne puis pas mâcher tout,  
Ayant fait limer ma denture,  
Il suffit de quelque parjure.

TROUC.

Ouei, Messieurs, c'est un Bourbon.  
Toucher, ce n'est pas de la cire,  
Et ça, c'est un Napoléon,  
Ça dit : " Mon oncle " et ça respire.  
Une, deux, trois, parties, le dernier.  
Et vous renez, le premier !  
J'escamote dans ma doublure,  
Il suffit de quelque parjure.

TURNA.

Pour moi je travaille au tremlin,  
Sautant couronnes, oriflammes,  
Et je fais faire de moulin,  
Avant et derrière et l'homme  
Sur la pointe, sur le talon,  
Toujours je retombe d'aplomb ;  
J'ai trente ans de maux sans blessure,  
Il suffit de quelque parjure.

Entre 2, bons bourgeois et soldats,  
Royautes et patriotes,  
Venez voir les Iscarottes,  
Venez voir la bando à Judas.



Charles Ribeyrolles

### Une presse partisane

Comme son illustre aîné, *La Lanterne magique* est engagée dans le combat politique contre l'Empire et le cléricanisme, sans y inclure toutefois la dimension internationale. Par contre, le journal s'inscrit dans la grande tradition de la presse satirique, publiant régulièrement des textes de chanson anti-bonapartistes ou anticléricales (*Le sire de Fich Ton Kan ...*).

« *La Lanterne* de M. Benjamin Colin n'a vécu que grâce à l'esprit mordant et railleur de son rédacteur, qui maniait la plume avec facilité », reconnaît la *Chronique de Jersey*. Combative, la rédaction s'associe en outre à *La Digue de Cherbourg*, une feuille avancée normande, afin d'exiger « la saisie du mobilier de l'ex-yacht impérial, *L'Hirondelle* »<sup>5</sup>, action en justice qui n'aboutit pas.

« *Organe officiel des communeux* » selon *Le Gaulois*, le journal est aussi un soutien fervent de la Commune de Paris. Ses fondateurs y ont même participé à titre divers, après être rentrés en France en septembre 1870 pour bâtir la

nouvelle république. *La Lanterne magique* propose à ses lecteurs aussi bien français que jersiais, le suivi du déroulé de l'évènement. Elle ouvre ainsi ses colonnes à des correspondants parisiens anonymes. Les titres des articles publiés sont significatifs, « 18 mars 1871 », « Triomphe de la République démocratique et sociale » ou encore « La Révolution sociale ».

Cependant, l'échec de l'insurrection parisienne provoque, à partir de l'été 1871, l'arrivée à Jersey d'une nouvelle vague d'exilés politiques. Très vite, des annonces paraissent dans le journal afin de favoriser l'insertion professionnelle des migrants. C'est le cas du Dr Narcisse Rousselle, ancien organisateur des concerts donnés aux Tuileries, qui ouvre un dispensaire à Saint-Héliér. Surtout, des communards sont intégrés à la rédaction (l'ex-général Jules Bergeret, Edmond Maret...). Mais la rupture est parfois brutale, comme avec Eugène Chatelain, ancien agent d'affaires qui s'improvise médecin sur l'île. Autant agacé par cette situation que par sa prose, Colin le congédie sans ménagement<sup>6</sup>. Au final, le ton virulent du journal a contribué autant à sa notoriété qu'aux divisions internes qui ont précipité sa fin.

### LA VOIX DES ILES (1873-1874)

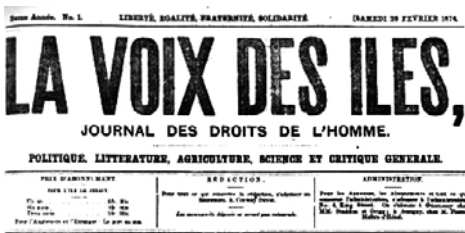
#### Un journal dissident

Établie dans King Street, la rue commerçante de Saint-Héliér, *La Voix des Iles*, sous-titrée *journal des Droits de l'Homme*, s'adresse à l'ensemble des Iles anglo-normandes. L'hebdomadaire paraît toujours le samedi, avec le même format (in-folio), à partir de mars 1873. Il succède à *La Lanterne magique* qui a pris fin après la mise au ban de Colin, compromis dans une affaire douteuse. Née d'une scission au sein de la société d'entraide des réfugiés, la petite équipe de rédaction unit proscrits de 1851 et communards comme Bergeret, sous la direction de Gesner Rafina. Métis d'ori-

gine antillaise, descendant d'esclaves, il a été chroniqueur militaire avant de collaborer, sous la Commune, au *Mot d'Ordre* d'Henri Rochefort<sup>7</sup>. Le journal accueille aussi des correspondants de Londres et Paris ainsi qu'un auteur jersiais réputé sur l'île, Philippe Asplet, déjà ami d'Hugo en exil. Presse d'information, *La Voix des Iles* mêle bulletin financier, nouvelles politiques et affaires locales que ponctue une demi-page d'annonces (émanant surtout de proscrits français). La référence à la Commune est par contre rare. Le journal se réjouit néanmoins en avril 1874 de l'arrivée en Australie des évadés de Nouvelle-Calédonie. Il publie en outre des extraits de l'ouvrage controversé de Rafina, *Mission secrète à Paris pendant la Commune*, publié dès 1871<sup>8</sup>.

### Un journal de combat

Le nouveau journal reste clairement engagé.



Notre dessein... n'a que l'un des deux sens. Il ne est furieux, et par jaloux il culmine odier.  
J. R.



Dans une rubrique consacrée à l'actualité en France, il poursuit la lutte contre le gouvernement d'Ordre moral et les partis monarchistes<sup>9</sup>. Dans la même veine, il cultive l'anticléricalisme évoquant ainsi dans une série d'articles l'invasion des prêtres à Jersey (déc.-janv. 1874). Il propose même à ses lecteurs un programme politique qui se veut socialiste, placé sous l'étendard de la démocratie sociale, exigeant notamment le « suffrage universel en tout et partout »<sup>10</sup>.

Enfin, le journal d'exil qui ne doit son succès éphémère qu'à ses caricatures humoristiques<sup>11</sup> s'intéresse à la vie politique locale, davantage encore que son prédécesseur. Illustré par des portraits chargés mis à la une, il publie notamment une série de biographies de figures jersaises en vue (hommes politiques, juristes...). Cependant, *La Voix des Iles* que reprend Eugène Pégot-Ogier, fils d'un député proscrit de 1848, ne survit pas en réalité au départ pour les Antilles en décembre 1873 de Rafina<sup>12</sup>. L'hebdomadaire s'interrompt en effet six mois plus tard, en juin 1874, malgré l'apparition opportune d'un feuilleton au cœur du journal.

■ ÉRIC LEBOUTELLER

(1) Site de la Société jersiaise ([societe.je/archive/newspapers](http://societe.je/archive/newspapers)). Il existe aussi une collection imprimée lacunaire de *La Lanterne magique* à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris ; (2) *La Lanterne magique*, 28 mai 1870 ; (3) *Idem*, « Le Coup d'État à Jersey », 11 mai 1872 ; (4) Th. C. Jones, « Rallier la république en exil. L'Homme de Ribeyrolles », dans Th. Bouchet (dir.), *Quand les socialistes inventaient l'avenir (1825-1860)*, La Découverte, 2015 ; (5) *La Lanterne magique*, 17 févr. 1872 ; (6) *Idem*, 25 nov. 1871 ; (7) notice G. Rafina (Maitron en ligne) ; (8) ouvrage consultable sur Gallica (en ligne) ; (9) *La Voix des Iles*, « Révolution et réaction », 14 juin 1873 ; (10) *Idem*, 5 avril 1873 ; (11) *La Chronique de Jersey*, 3 oct. 1888 ; (12) *Idem*, 6 déc. 1873

# MAXIME VUILLAUME 1844-1925

## LES CAHIERS ROUGES (SUITE)

**G**racié en mai 1879, Vuillaume retrouve Paris en 1887 et redevient journaliste à *La Justice* de Georges Clemenceau dont il est secrétaire de direction et aux journaux *Le Radical* et *L'Aurore*. Il a déjà écrit des textes sur la Commune mais demeurés confidentiels : *Six heures à la cour martiale du Luxembourg*, *Un peu de vérité sur la mort des otages*. Souhaitant sans doute se différencier de Prosper-Olivier Lissagaray dont *l'Histoire de la Commune de Paris* est parue dès 1876, Vuillaume hésite avant de présenter ses souvenirs.

### RECHERCHES ET HÉSITATIONS

Dans l'avant-propos de Lucien Descaves à l'édition, en février 1908, du premier Cahier de Vuillaume, texte repris dans l'édition intégrale inédite de 2011 établie par Maxime Jourdan, *Mes Cahiers rouges Souvenirs de la Commune*<sup>1</sup>, il évoque les hésitations de Vuillaume d'autant que deux éditeurs — Stock et Fasquelle — avaient précédemment refusé le manuscrit. Celui-ci est transmis, fin 1907, par l'intermédiaire de Descaves à Charles Péguy, gérant de la revue des *Cahiers de la Quinzaine*, qui s'enthousiasme pour le projet et trouve le titre : *Mes Cahiers rouges*.

Descaves presse Vuillaume car les acteurs et témoins de 1871 disparaissent, mais il veut être précis, disposer d'une documentation exhaustive et fiable, vérifier et croiser les points de vue ; il ne veut pas « *mettre en cause des camarades qui vivent encore* » ni « *troubler la quiétude des vivants* ». Les souvenirs de Vuillaume paraissent sous la forme de dix Cahiers, les trois premiers début 1908, les trois suivants en 1909, le septième — dit, à tort, dernier Cahier — en 1910 puis régulièrement jusqu'en 1914 dans les *Cahiers de la Quinzaine*, mais inédits en volume regroupant les dix Cahiers.

Le dixième Cahier a été publié peu avant la guerre de 1914 et Péguy est tué au tout début de la guerre ; Vuillaume en est très affecté, il quitte le journalisme en 1921. Diminué physiquement, il meurt en 1925<sup>2</sup>. Vuillaume avait signé un contrat avec le libraire-éditeur Paul Ollendorff pour une parution des sept premiers Cahiers, gros volume mais incomplet, dite édition Ollendorff de 1910. C'est cette édition qui sera utilisée pour les rééditions suivantes en 1953, 1971 puis 1998.

Les *Souvenirs de la Commune* de Vuillaume ne constituent donc pas un récit classique chronologique mais une série de Cahiers thématiques avec titre général, paragraphes et sous-paragraphes,

soit une somme de fragments multiples, une énorme documentation sur la Commune : événements, lieux, enquêtes auprès des acteurs et témoins, portraits de personnalités que l'on peut d'ailleurs retrouver sous des angles différents dans plusieurs Cahiers. Si l'ensemble peut être lu en continu compte tenu d'un style alerte et journalistique, la table des matières, très détaillée, et l'index des noms propres établis par Maxime Jourdan sont très précieux pour entreprendre des recherches particulières. Ouvrons et parcourons quelques-uns des Cahiers pour un aperçu du foisonnement des informations qu'ils contiennent.



### LES CAHIERS ROUGES

Le premier Cahier évoque sa journée à la cour martiale du Luxembourg. Les versaillais sont entrés dans Paris, c'est le début de la Semaine sanglante. Mercredi 24 mai, Vuillaume parcourt Paris, désormais témoin des événements. Rue de

Vaugirard, près du Jardin du Luxembourg, il est arrêté. *Devant le tribunal ... Interrogatoires ... À la queue ... Ceux qui attendent ... Angoisse ... L'abattoir du Luxembourg ... Petites cours martiales ... L'Opéra ... Le compte des morts.* Vuillaume a pu s'échapper, se cacher dans Paris puis s'exiler.

Le deuxième Cahier concerne la mort des otages le même jour. Vuillaume cherche à comprendre ce qui s'est passé. *« Ce que je vais écrire, est-il la vérité ? [...] C'est dans tous les cas le résultat d'une minutieuse enquête près des rares survivants des derniers jours d'agonie de la Commune [...] Je n'ai rien caché, ni omis de ce que j'ai appris [...] Je n'avais pas à faire œuvre de parti, si je voulais faire œuvre de vérité »* ... *Nous voulons l'archevêque ... Vers la mort ... La fusillade ... Les acteurs du drame ... Récit également de la fusillade de la rue Haxo le 26 mai. Préparatifs ... Il m'en faut cinquante ... Jusqu'à la mairie de Belleville ... Rue de Paris ... Rue Haxo ... Le mur ... Le massacre ... Le compte des morts.*

Le troisième Cahier évoque le journal *Le Père Duchêne* réalisé par Humbert, Vermersch et Vuillaume. *Je rencontre Vermersch ... Il est bougrement en colère ... Nos après-midis dans la fournaise ... Quelques amis ... Félix Pyat ... Rogeard ... Rossel ... Raoul Rigault ... Derniers jours ... Le Père Duchêne a vécu.*

Le quatrième Cahier concerne *Quelques-uns de la Commune*. *Ceux qui vont vers la mort. Raoul Rigault. Boulevard Saint-Michel ... Vermorel. Boulevard Voltaire ... Delescluze. Un nouveau Baudin ! ... Ceux du quartier. Chez Huber ... Aux Cadrans ... Chez Kroeber ... Chez Hoffmann ... Chez Glaser ... Ceux de l'exil. Mon ami le colonel. Genève ... Le Père Gaillard ... Protot ... Eugène Vermersch. Altorf.*

Le cinquième Cahier rappelle ce que furent les journées révolutionnaires, celles des grands succès et celles des terribles défaites, les déambulations et les rencontres de Vuillaume dans la ville

révoltée. *Grands jours. L'entrée des Prussiens ... Premier mars 1871... Le 18 mars – Aux armes ! Aux armes ! Montmartre est pris ! ... Aux Buttes Montmartre ! ... Crosse en l'air. Le plus beau jour de ma vie ! ... Ceux qui se battent ... Aux armes citoyens. La nuit du 3 avril ... Place Vendôme ... César écroulé ... Fuite dans les catacombes ... Rue Gay-Lussac ... La rue rouge.*

Le sixième Cahier relate les péripéties de la fuite de Vuillaume et de son exil. *Ceux qui dénoncent ... Fuite ... Hors frontières ... Vers le Jura ... Genève ... En paix ...*

Avec le huitième Cahier, Vuillaume analyse les circonstances de deux drames qui lui tiennent particulièrement à cœur : la mort de Gustave Chaudey qui aurait donné l'ordre de « balayer la place » de l'Hôtel de Ville lors de la fusillade du 22 janvier 1871 ; arrêté en avril il est fusillé à la prison de Sainte-Pélagie le 23 mai 1871. Quant à Edouard Moreau du Comité central de la garde nationale, arrêté et jugé sommairement par les versaillais, il est fusillé le 25 mai 1871 à l'abat-toir de la rue Lobau.

Le neuvième Cahier regroupe de nombreux témoignages et correspondances de responsables et acteurs de la Commune transmis à Vuillaume ou qui lui ont été remis.

Pour Lucien Descaves, Vuillaume est un narrateur « méticuleux et véridique autant qu'historien peut l'être [...] Sa petite phrase sèche, nerveuse, rapide excelle à transcrire les impressions et à répercuter les confidences », à faire partager « la fierté d'en avoir été ». L'historien Dominique Kalifa note « cette obsession (qui) dit aussi l'intensité de l'événement, la certitude d'avoir forcé le destin, accompli de grandes choses »<sup>3</sup>. Pour Jean Baronnet qui a regroupé *Les Archives de Maxime Vuillaume*, c'est bien lui qui, « dès 1871, accumule les documents qui donneront à la Commune son vrai visage, débarrassé de tout romantisme ou parti pris »<sup>4</sup>. Maxime Jourdan note que « jamais

aucune inclination idéologique ne vient altérer son jugement, jamais aucune considération politique ne vient fléchir sa quête intransigeante de vérité ». Quant à Vuillaume, qui ne se lasse pas d'évoquer et de transmettre ce que fut la Commune, il écrit (Cahier dix – Proscrits) : « Longtemps ce soir-là nous causâmes des vieux jours [...] Inoubliables jours... Nous en causerions encore dans le tombeau si nous y étions voisins ... »

▀ ALINE RAIMBAULT

- (1) Maxime Vuillaume, *Mes Cahiers rouges, Souvenirs de la Commune*, Texte présenté, établi et annoté par Maxime Jourdan, La Découverte 2011, rééd 2013 puis 2020 (poche avec ajouts et modifications) ; (2) Article nécrologique de Lucien Descaves dans *Comœdia* (27/11/1925) repris dans son blog sur la Commune (19/08/2020) par Michèle Audin, décédée le 14/11/2025 ; (3) Dominique Kalifa, *Les inconsolables de la Commune, L'intégrale des souvenirs de Maxime Vuillaume insurgé puis exilé à la mémoire hantée*, Libération (30/06/2011) ; (4) Jean Baronnet, *Les Archives de Maxime Vuillaume*, Editions & Librairie Ancienne, Nicolas Malais - Cabinet Chaptal, 2021



**3 DÉCEMBRE 2025**

## **HUITIÈME SOIRÉE D'HISTOIRE À LA MAIRIE DU 11<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT LA COMMUNE DE PARIS ET L'ÉDUCATION**

**D**eux conférences successives se sont tenues lors de cette soirée d'histoire : dans un premier temps, Jean-François Dupeyron, philosophe de l'éducation, a abordé la thématique de l'école des communards, ses idées et ses projets. Il a été rappelé qu'avant la Commune, l'instruction publique était souvent dispensée par les religieux des congrégations, contrairement aux écoles privées souvent aconfessionnelles qui comptaient des enseignants républicains. Pendant la Commune, la réforme du modèle d'enseignement fait face aux problématiques du manque d'instituteurs et de budget consacré à l'éducation. Sous l'impulsion de figures communardes notoires telles qu'Édouard Vaillant, Jules Vallès, Augustin Verdere, Gustave Courbet, Jean Rama, sans oublier les femmes, à savoir André Léo, Anna Jaclard, Noémi Reclus, Isaure Périer ou Anna Sapia, des commissions de l'Enseignement se sont organisées à partir du 29 mars 1871 pour tenter de mettre en œuvre un programme proposé par la Société de l'Éducation Nouvelle. Certaines de ces idées unificatrices et consensuelles inspirent la future école de la Troisième République, comme la gratuité de l'école, la laïcisation des écoles publiques, l'école obligatoire pour les filles et les garçons, un modèle d'instruction intégrale permettant l'initiation artistique et l'acquisition de la culture du travail, l'enseignement professionnel, ou encore la



mise en place d'une méthode pédagogique exclusivement expérimentale et scientifique. Des concepts autour de cette idée de l'Éducation Nouvelle avaient déjà émergé en 1848 avec des propositions d'ouvertures de crèches et d'écoles maternelles.

Dans un deuxième temps, Jean-Louis Robert, historien et président d'honneur de l'association, a présenté les avancées, les contradictions et les difficultés de la mise en œuvre de ce modèle d'instruction voulu par les communards, en soulignant que les institutrices et les instituteurs ne s'engagent pas majoritairement dans la Commune en raison de leur serment prêté au Second Empire et de la menace brandie par Adolphe Thiers de révoquer les fonctionnaires qui servent la Commune. Les

## NOTRE ASSOCIATION

communards souhaitent l'augmentation et l'égalité des salaires des institutrices et des instituteurs qui passaient de 600 et 1 000 francs à 1 500 francs par an ; cependant, l'éducation n'est pas un sujet central dans un contexte de siège où les priorités vont à la défense de Paris. Le budget militaire est nettement supérieur à celui de l'éducation qui est dérisoire, d'où les propositions de réquisition des biens de mainmorte occupés par l'Église. Des résistances surviennent face à la décision d'exclure les religieux ignorants du corps enseignant, car il manque à la fois de personnes qualifiées pour enseigner et de locaux pour accueillir les élèves, les salles de classes étant surchargées. Les mairies d'arrondissements veulent avoir la mainmise sur l'école en nommant elles-mêmes les enseignants et en refusant l'intervention de la Commune dans leur domaine réservé. Des désaccords subsistent également quant à la morale à enseigner, le principe d'une école républicaine transmettant la liberté de conscience ne fait pas l'unanimité.

L'école de la Commune n'a pas pu se concrétiser en seulement soixante-douze jours mais sa politique scolaire visionnaire et progressiste se veut porteuse d'un souffle d'émancipation sociale dans une société marquée par les inégalités.

 **MARIE PIAU**



Jean-François Dupeyron



Jean-Louis Robert



NOTRE STAND  
À LA FOIRE  
AUX HARENGS

**L**e 8 novembre : accueil des participants au voyage annuel venus découvrir le livret de parcours communard dans les rues du centre-ville.

Le 9 novembre : les 30 participants au voyage, des Dieppois, des élus, se sont retrouvés sur le quai Henri IV devant la plaque apposée sur le mur de la Tour aux crabes pour commémorer le retour de Louise Michel par le port de Dieppe,



## TROIS WEEK-ENDS DE NOVEMBRE À DIEPPE

le 9 novembre 1880 après sa déportation en Nouvelle-Calédonie. Moment d'hommage à tous les communards et toutes les communardes.

Les 15 et 16 novembre : tenue de notre stand dans l'espace des associations pendant la fête populaire de la Foire aux harengs. Beaucoup de visiteurs. Nombreux échanges. Belles rencontres. Vente de livres, brochures, objets divers, tee-shirts etc... Distribution d'une centaine de livrets *Dieppe au temps de la Commune de Paris 1871*.

Le 22 novembre : rencontre à la médiathèque Jean Renoir avec Sylvie Pépino, une des trois autrices du *Petit dictionnaire des enfants emprisonnés*. Bien annoncée par les journaux locaux. Malgré un sujet difficile, une trentaine de participants dont huit personnes venues pour la première fois à nos conférences. Présentation et animation par Estelle Charlot,



RENCONTRE  
AVEC SYLVIE  
PÉPINO

référente numérique au patrimoine et aux archives de la Médiathèque. Public très intéressé. Beaux échanges, cinq dictionnaires vendus (dont 2 pour la médiathèque).

Belle fin d'année où l'on a encore pu parler de la Commune de Paris.

## UNE CONFÉRENCE À ALLONNES

Pour le 120<sup>e</sup> anniversaire de la loi de séparation du 9 décembre 1905, nous avons organisé le 14 novembre à Allonnes une conférence en partenariat avec nos amis de la SARF (Société des Amis de la Révolution française-Club René Levasseur de la Sarthe) et de la Fédération sarthoise de la Libre Pensée, en présence de 45 participants.

C'est ainsi que successivement les présidents de ces trois organisations ont présenté l'évolution des rapports entre l'Église et l'État en France.

Daniel Jouteux, pour la SARF, a mentionné que dès le début de la révolution, en août 1789, l'Assemblée constituante a posé les principes de la liberté de conscience et de la liberté d'opi-

*nion : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi » (article 10 de la Déclaration des*

**« LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE...  
DE L'ÉTAT ET DE L'ÉCOLE :  
DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE  
À LA III<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE EN PASSANT  
PAR LA COMMUNE DE PARIS 1871 ».**

droits de l'homme et du citoyen). Suivirent un certain nombre de dispositions relatives aux cultes pour aboutir à la constitution de l'an III du 5 fructidor (22 août 1795) qui garantit la liberté des cultes et la séparation des Églises et de l'État. Première séparation qui prit fin en 1801 avec le Concordat conclu entre le pape et Napoléon.

Gérard Désiles, pour les Amies et Amis de la Commune, rappela (affiche du 3 avril à l'appui) que, soixante-seize ans après, dès le 2 avril, la Commune de Paris réanima la flamme de la laïcité en proclamant la séparation de l'Église et de l'État. Ce qui mettait fin à la mainmise insolente et

insoutenable de l'Église sur la société, à l'image de la loi Falloux votée en 1850. Puis, toujours avec la projection des affiches de l'époque, il démontra comment plusieurs municipalités d'arrondissement appliquèrent effectivement sur le terrain cette mesure d'instauration de l'école publique, laïque et gratuite pour tous les enfants du peuple sans discrimination, citant en particulier un paragraphe d'une affiche du IV<sup>e</sup> arrondissement qui exprime les principes sur lesquels repose l'école laïque.

Enfin Hansi Brémont pour la Libre Pensée fit référence aux lois scolaires de la III<sup>e</sup> République (lois Ferry de 1881, 1882 et Goblet 1886) et aux débats longs et intenses précédant l'adoption de la loi du 9 décembre 1905. Il fit remarquer :

- que le Concordat est toujours en vigueur en Alsace-Moselle, jamais abrogé par les gouvernements successifs quelle que soit leur couleur politique.

- que l'arsenal laïque a été progressivement affaibli par toute une série de lois favorisant le financement public de l'enseignement privé catholique. Ainsi la loi Debré de 1959 reconnaît à l'enseignement privé une mission de service public.

Guy Blondeau qui présidait la séance a ensuite animé les échanges avec les participants.

Nous avons eu un excellent retour des présents qui ont pu apprécier, entre révolution et contre-révolution, l'enjeu de cette question essentielle qu'est la laïcité, aussi garante de la démocratie, souvent remise en question, que ce soit par la loi Debré, mère de toutes les lois qui ont suivi, à la loi récente sur le « séparatisme ».

En conclusion, les participants furent invités à participer au meeting laïque unitaire du 6 décembre 2025 à Paris, à l'appel d'une trentaine d'organisations dont l'Association des Amies et amis de la Commune.

## LE BERRY PERPÉTUE ET INNOVE

**CHER** À la célébration annuelle d'Édouard Vaillant fin 2025, nous avons proposé une matinée d'exposés sur le thème des services publics, pour la célébration de fin janvier dont nous avons l'initiative, thème repris en septembre au café associatif *L'Antidote* à Bourges et avec l'ITHS (Institut d'Histoire Sociale) CGT. Notre programme 2026, issu de l'AG de février 2025 à Vierzon : communeux locaux et thèmes éducation et laïcité, avec J.F. Dupeyron, J.M. Favière et P. Levraud, soutien au projet pacifique de Guillaume Vama associant Cher et Kanakie, suite de diffusion des actes du colloque *La Commune en actes* de 2024, Michel Cordillot évoquant l'AIT et Gabriel Ranvier, contact avec le Centre de la Presse en Berry. Exposés ou manifestations artistiques sur des communeuses et communeux mettront à l'honneur : Élisée Reclus, Emmanuel Delorme (chansonnier de Saint-Amand-Montrond, création d'un lieu de mémoire), Francisco Salvador Daniel de Bourges (concert), Charles Guillaume Moreau d'Henrichemont, Mathieu Picot de Lignières, Antoine Renaud d'Épineuil-le-Fleuriel (leur bicentenaire), Alfred Huet de l'Indre, Jeanne Claude Nicolet de Riez (Haute-Saône), Louis Belleveau de Bourges. Nous restons en liaison avec les activités nationales et les coordinations. Sylvie Pepino, représentante nationale pour notre AG, a commenté le *Petit dictionnaire des enfants emprisonnés*.

**BAS BERRY** Pour 2026, en phase avec la liberté d'activité de l'Association des Amies et Amis de la Commune, celle autour de l'histoire populaire de la Commune sur le temps long sera toujours au centre des perspectives sous des formes très diverses : ainsi de la suite des conférences cantonales dans les espaces du nord du département, avec l'importance du monde paysan et celle de la présentation des groupes sociaux, dont une approche militante des femmes communardes de l'Indre. Recoupant la thématique annuelle sur les services publics, la notion d'éducation populaire et le combat pour les droits seront d'autres sujets, de même que la passerelle passé-présent et l'actualité du Rojava avec la réflexion portée par un docteur d'État en droit sur une grande fédération à base de démocratie directe et de vie fédérale, la vision populaire et communaliste. L'ensemble de l'activité, de manière participative autant qu'il se peut, ouvrira sur le tout public avec toujours de précieux partenariats locaux et aussi des apports historiques extérieurs favorisés par les multiples contacts établis dans le cadre du projet prosopographique. (Voir blog : Vaillantitude).

✦ **JEAN ANNEQUIN  
MICHEL PINGLAUT  
JEAN-MARIE FAVIÈRE**

### Saint-Amand-Montrond → Ville de la République

LE BERRY RÉPUBLICAIN DU 12 OCTOBRE

LA CELLE - SAINT-AMAND-MONTROND ■ Élu de gauche, Jean Girault mena une carrière politique de 1867 à 1909

## Le meunier devenu sénateur et député

Hier, le comité Berry des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 a organisé une cérémonie pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Jean Girault, homme politique saint-amandois.

Mathieu Androdias  
matheu.androdias@centrefrance.com



gne tout de même aux côtés des radicaux pour l'amnistie des communards et la séparation de l'Église et de l'État. Il occupe son poste jusqu'en 1885, soit « durant 8 ans, 10 mois et 27 jours. Je vous dis cela à l'heure où l'on se met à compter les jours de certains Premiers ministres », ironise Michel Pinglaud. Nommé par la suite sénateur, Jean Girault s'éteint le 16 avril 1909, à l'âge de 88 ans, à Brèves-Allichamps.



## GARD UN 29 NOVEMBRE CHARGÉ

**C**e 29 novembre 2025 a vu l'aboutissement d'un projet initié depuis plus de deux ans : le dévoilement de la plaque en hommage à Gaston Crémieux sur la façade de sa maison natale.

Gaston Crémieux est né à Nîmes le 22 juin 1836 dans une famille de marchands d'indiennes. Après des études de droit, il devient avocat, à Nîmes puis à Marseille. Avocat des pauvres, il aide aussi les travailleurs à rédiger leurs cahiers de revendications. Dirigeant de la Ligue du Midi puis de la Commune de Marseille, il est arrêté, condamné à mort et fusillé le 30 novembre 1871, trois jours après le colonel Rossel, autre nîmois, bien que né à Saint-Brieuc, fusillé lui à Satory. Nous avons l'habitude, le dernier samedi de novembre, de nous

rendre sur la tombe de Louis Nathaniel Rossel puis devant la maison natale de Gaston Crémieux. Après l'accord des propriétaires de la maison, nous avons constitué un collectif informel comprenant l'Ordre des Avocats de Nîmes, et le GOF (Grand Orient de France), dont Crémieux était un membre éminent.

La plaque fut dévoilée le 29 novembre en présence de Maître Jean-François Crémieux, avocat au barreau de Paris arrière-arrière-petit-fils de Gaston, de la municipalité, du Barreau des avocats de Nîmes, du GOF, de représentants du Conseil départemental, de personnalités nîmoises ainsi que des membres de l'Association Culturelle des Juifs du Pape de Marseille et bien entendu nos amis du comité de Marseille. Après le dévoilement

de la plaque, nous nous sommes réunis dans une salle municipale proche. Là, plusieurs intervenants ont précisé le sens de leur soutien à cette initiative en particulier Maître Jean-François Crémieux (lire ci-contre). Puis nous avons partagé le vin d'honneur offert par la ville de Nîmes.

Le même jour, en soirée, dans le village de Saint-Geniès-de-Malgoirès, (vieille terre républicaine) où notre exposition, restituant la Commune dans l'histoire nationale et locale, avait été organisée par l'association Amphore et notre comité Gard-Cévennes, un concert des Gambettes ayant pour thème « chansons de la Commune et chansons de lutte » a réuni une centaine de personnes.

**ROBERT MALCLÈS**

## INTERVENTION DE JEAN-FRANÇOIS CRÉMIEUX (EXTRAITS)

« C'est donc avec une certaine émotion que je prends la parole ce jour devant vous pour l'inauguration de cette plaque en hommage à mon arrière-arrière-grand-père, sur sa maison natale.

J'ai réellement fait la connaissance de Gaston Crémieux lorsqu'en 1993, Pierre Yves Serraf, étudiant à l'université d'Aix-Marseille, a contacté mon père car il avait choisi d'écrire un mémoire sur Gaston Crémieux et la Commune de Marseille et espérait que nous avions des documents.

Quand cet excellent mémoire a été terminé, je l'ai, bien sûr, lu avec intérêt et j'ai alors véritablement découvert Gaston Crémieux, ses convictions, ses actions et son destin tragique : fusillé à Marseille le 30 novembre 1871 à 35 ans pour avoir participé activement à la Commune de Marseille.

J'ai alors transmis ce mémoire à mon beau-père, Jean Cornec, avocat à Paris et ancien président, pendant de nombreuses années, de la Fédération des parents d'élèves, FCPE.

Il a trouvé, selon sa propre expression, que Gaston Crémieux était « un type formidable » et que son histoire était digne d'un roman, voire d'un film, sur celui qu'on appelait « l'avocat des pauvres ».

En effet, Gaston Crémieux n'avait pas cherché le pouvoir ou la gloire, mais seulement la dignité pour tous, la justice sociale et la solidarité entre les hommes.

Aujourd'hui, je ressens une nouvelle émotion à voir cette plaque sur sa maison natale et je remercie vivement toutes les personnes ayant permis la pose de cette plaque ».



**JEAN-FRANÇOIS  
CRÉMIEUX  
ET SON ANCÊTRE,  
GASTON  
CRÉMIEUX**

# DÉCÈS DE MICHÈLE AUDIN

**A** lors que la maladie accomplissait déjà son œuvre malfaisante, le 1<sup>er</sup> juin 2025, Michèle Audin annonçait en mots fiers non dénués d'humour : « Pause. Il y a mille deux cent soixante-douze (1272) articles publiés sur ce site, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016 (ce qui fait neuf ans). Je ne dirai pas que je n'ai plus rien à dire. Mais, depuis quelques mois, je n'ai pas le moyen d'apprendre du nouveau. Pour une stupide, certes, mais impérieuse raison médicale. Donc, après avoir programmé, depuis février, tout ce que j'avais préparé, je vais être obligée de m'arrêter, après ce dernier article du 28 mai — une date assez adaptée à une fin. Cela n'empêche pas de continuer à lire ou à relire certains des articles précédents. Et puis, qui sait, j'y reviendrai peut-être ! Bonne lecture et merci de votre fidélité ! »

L'écrivaine amoureuse de la Commune n'y est malheureusement pas revenue. En cinq mois et demi, l'irréductible combattante rendait les armes, le 14 novembre 2025.

Michèle était née à Alger en 1954, comme sa mère Josette, comme son père Maurice, mathématicien, militant communiste, dont l'histoire a retenu le nom après avoir disparu au premier jour de l'été 1957, certainement torturé et assassiné par l'armée française en Algérie pour son engagement auprès des indépendantistes algériens. Suivraient Louis en 1956, le premier de la fratrie à s'en aller en 2006, puis Pierre, en 1957, disparu en 2023. Frères et sœurs, mathématiciens comme Maurice, unis autour de Josette dans un même combat, celui de la reconnaissance de l'assassinat de leur père par l'armée française. Les excuses présentées par Emmanuel Macron, le 13 septembre



2018, à Josette, Michèle et Pierre au nom de la France, un geste symbolique considérable qui ne leur suffisait tout de même pas. Josette partie en 2019 à l'âge de 87 ans, ils poursuivirent le combat au sein de l'Association Josette et Maurice Audin, du Collectif « secret défense, un enjeu démocratique » et d'autres groupes d'historiens des colonisations ou de mathématiciens engagés, comme le furent Maurice, Michèle et Pierre...

Michèle se battait sur plusieurs fronts, en particulier pour ses consœurs pas toujours appréciées à leur juste valeur par la communauté scientifique. Sans doute ce double engagement mathématique et féministe l'a-t-il menée à écrire la biographie de la Russe Sofia Kovalevskaja, au carrefour elle aussi de la science et de la politique dans les années 1870 à Saint-Petersbourg. Sofia Kovalevskaja était proche dans son enfance d'Elizaveta Loukinitchna Koucheleva, future Elisabeth Dmitrieff, cheffe de file des femmes pendant la Commune. Est-ce cette

rencontre qui l'entraîne dans l'histoire de la Commune ? Elle s'en fait alors la passeuse, par les mots écrits, livres et blog, les mots dits aussi à longueur de conférences et de présentations de ses ouvrages, populaires, sur l'insurrection de 1871 : *Eugène Varlin, ouvrier relieur 1839-1871 ; C'est la nuit surtout que le combat devient furieux : Alix Payen, une ambulancière de la Commune, 1871 ; La Semaine sanglante : Mai 1871, légendes et comptes ; La Semaine de mai, réédition, annotée, du livre de Camille Pelletan* ; tous les cinq publiés aux éditions Libertalia de 2019 à 2022. Quant à son blog, il ne cessait de séduire des lecteurs et lectrices de tous âges, avec son style inimitable et ses colères légendaires dont l'une des plus savoureuses restera sans doute celle-ci, le 7 mars 2025 :

« Je ne suis pas historienne. Ce n'est pas mon métier. Il m'arrive encore, de temps à autre, d'avoir à expliquer, ou plutôt à raconter, ce qui s'est passé à Paris pendant la Semaine sanglante. Par exemple lors des rencontres en librairies autour du livre *Les Historiens contre la Commune*, avec son auteur Emmanuel Brandely (à Paris, puis à Marseille). Parfois, j'arrive à dépasser la question « Compter les morts », pour parler de la répression, qui ne s'est pas terminée avec les massacres. En particulier, de celle qui a frappé les femmes.

Je suis toujours aussi indignée qu'aucun historien « sérieux », « authentique », « patenté », n'ait compté ces morts, depuis 1880. Je suis toujours aussi indignée qu'aucun historien (mêmes qualitatifs) n'ait pris la peine de faire republier *La Semaine de mai*, de Camille Pelletan. Mais j'ai fait ce que j'ai pu, et je suis assez fière d'avoir, mais un peu tard, mais un peu seule, compté ces morts dans un livre, et fait publier cet autre livre, sous sa belle couverture « terreur tricolore », et de l'avoir fait avec les éditions Libertalia. (.../...) Quelque temps après, j'ai pu m'apercevoir qu'un historien (professionnel) à qui j'avais indiqué, disons, quelques erreurs, dans un article qu'il avait

publié en ligne, avait profondément modifié cet article, qui dit maintenant à peu près le contraire de ce qu'il disait auparavant. Sans m'avoir écrit pour me remercier personnellement (je l'avais quand même sauvé du ridicule), ni même m'avoir informée qu'il le faisait... À peu près au même moment, j'ai entendu une (autre !) personne m'asséner fort longuement un « c'est public, donc j'ai le droit » à propos d'illustrations dont elle ne citait pas les auteurs. Droit ou pas droit, on cite les auteurs, on cite les sources. Point à la ligne.

Bon. Soyons clairs. Mesdames et messieurs les historiennes et historiens universitaires qui avez « besoin » de publier pour vivre, ou pour être promu à des postes plus glorieux et mieux payés (rassurez-vous, je vous comprends, l'histoire n'est pas mon métier, mais j'ai été professeur d'université et je connais les mœurs), n'hésitez pas, pillez ce blog !

Je vois bien que vous ne voulez pas vous attribuer le décompte des morts — est-ce parce que les historiens « institutionnels » ne veulent pas « prendre parti » dans ce décompte ? Ou alors parce qu'il y a un livre publié et que ce serait trop visible ?

Mais n'hésitez pas à prendre tout le reste ! Je me fous de la gloire, ce que je fais, c'est pour qu'on sache... comme disait Lissagaray en tête de la préface de 1896 à son *Histoire de la Commune de 1871* (je cite mes sources).

Les Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 doivent reconnaissance à celle qui fut l'une de leurs plus illustres membres, toujours prête à courir à Paris et d'un comité local à l'autre pour échanger autour de son sujet fétiche. Avant de repartir en lançant un « salut et fraternité ! », prononcé de son phrasé à nul autre pareil, conclusif, vif et chaleureux.

Alors, chère Michèle, à notre tour de te dire « salut et fraternité ! ».

# DISPARITION DE PETER WATKINS

**P**eter Watkins occupe une place particulière dans l'histoire des Amis et Amis de la Commune de Paris 1871. Cinéaste à part, il tenta au long de son œuvre d'articuler fiction et engagement. Par l'image et le son, il bousculait ce « monoformisme » de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel. Une approche au cœur de son film, le plus abouti peut-être, *La Commune (Paris, 1871)*, dans lequel des journalistes du XX<sup>e</sup> siècle, d'un improbable journal télévisé « national » des versaillais tentent de répondre aux reportages bricolés des journalistes de la télévision « communale » — un anachronisme percutant pour embrasser la révolution à nulle autre pareille. Fresque de près de six heures, *La Commune (Paris 1871)* fut réalisée pour Arte en 1999 avant de sortir en salles en 2000. En longs plans séquences, au plus près des visages et des costumes, Peter Watkins cherche à nous installer dans la Commune, malgré un décor allusif, et un refus de toute « reconstitution ». Le film fut tourné en banlieue parisienne, à Montreuil, dans le hangar d'une compagnie théâtrale. Les Amis de la Commune prirent part au tournage, comme conseiller·e·s et figurant·e·s.

Nous nous associons à la famille de Peter Watkins qui a annoncé son décès le 31 octobre 2025 à l'hôpital de Bourgneuf, près de Felletin dans la Creuse, avec ces quelques lignes qui rappellent un cinéaste unique, engagé, auteur, entre autres, de *La Bataille de Culloden*, *La Bombe*, *Privilège*, *Les Gladiateurs*, *Punishment Park*, *Edvard Munch*, *la Danse de la Vie*, *Le Voyage*, *Le Libre Penseur* et *La Commune (Paris, 1871)*, et auteur du

livre *The Media Crisis* sur le rôle accablant des mass médias audiovisuels dans les catastrophes sociales, politiques et écologiques actuelles. Penseur du concept novateur de « la monoforme » imposée par les médias dominants, dénonçant l'absence de pensée critique dans les milieux éducatifs, lanceur d'alerte sur la course à l'armement nucléaire et les mécanismes répressifs de contrôle, il n'a eu de cesse de repousser les frontières entre documentaire et fiction. Peter Watkins a mené jusqu'au bout un combat intransigeant et sans concessions. Il a vécu, tout au long de sa vie, la censure et l'exil.

Salut l'artiste

■ SYLVIE BRAIBANT



Peter Watkins  
sur le tournage  
de *La Commune*  
© 13Prods



**Extraits de la prise de parole de Marc Forestier  
qui représentait notre association.**



L'association des Amies et Amis  
de la Commune de Paris de Paris  
1871 remercie l'Association du

Mur des Fédérés de Satory pour cette commémoration annuelle devant la plaque du Mur des Fédérés de Versailles-Satory.

Il est important de faire vivre la mémoire des communards méconnus, voire inconnus alors que nous célébrons cette année le 154<sup>e</sup> anniversaire de la Commune dont les 72 jours ont ouvert la voie vers un monde meilleur : la République sociale du droit du travail, la démocratie directe et le contrôle des élus, l'égalité des femmes et des hommes, la laïcisation de toutes les écoles publiques, la généralisation de l'école gratuite et obligatoire pour les filles comme pour les garçons.

Du 21 au 28 mai, les troupes versaillaises investissent Paris. Les combats font rage pendant la Semaine sanglante. Les insurgés paieront leur rêve d'une répression féroce, touchant femmes, hommes et enfants, qui fera des milliers de morts.

Les prisonniers furent en majorité dirigés vers

Versailles, enfermés à l'Orangerie, aux Petites Écuries ou parqués ici au camp de Satory ! Beaucoup y moururent de maladie et de leurs blessures, inhumés sur place entre les étangs de la Martinière et ce mur appelé depuis Mur des Fédérés. Vingt-trois furent fusillés ici entre le 28 novembre 1871 et le 22 janvier 1873, après un simulacre de jugement rendu par des conseils de guerre.

Parmi eux, neuf sont fusillés pour complicité d'assassinat, cinq pour complicité d'assassinat rue Haxo et dans l'affaire des Dominicains d'Arcueil. Ils sont fusillés pour avoir revêtu un uniforme, pour des menaces de mort, ou pour port d'arme apparent lors de l'insurrection. Ou encore, comme ce pauvre Pierre Bourgeois qui est exécuté à l'âge de 23 ans, pour motif de voies de fait envers son supérieur en l'outrageant par paroles. Ces conseils de guerre laissent transparaître une justice de classe.

En apparence, la Commune était morte, mais la braise demeura sous les cendres. Aujourd'hui, la Commune symbolise pour beaucoup les luttes pour la liberté et le progrès social. Nous vivons



l'un de ces moments d'histoire lourds de dangers, dans un monde dominé par la dictature de l'argent et la course aux armements. Les inégalités se creusent entre nantis et des millions de citoyens frappés par le chômage, les emplois précaires et sous-rémunérés. Des hommes et des femmes se retrouvent sans ressources, sans logement, sans papiers, les jeunes désespèrent de l'avenir, les immigrés sont stigmatisés et expulsés. Cette situation favorise toutes les dérives qui tendent vers l'extrême-droite.

Au printemps 1871, les immigrés venaient de l'Europe. La Commune leur confia de hautes responsabilités : des généraux polonais commandaient aux barricades, un ouvrier hongrois réorganisait le travail, une aristocrate russe embarquait les femmes de Paris pour un projet d'organisation émancipateur. Paris comptait 120 000 étrangers : Polonais, Belges, Suisses, Luxembourgeois, Allemands, Italiens, et parmi eux 2 000 rejoignent la Commune et la Garde Nationale, 1 700 seront arrêtés.

Ce qui nous manque, qui était porté par les communardes et les communards et fit accélérer le monde : le rêve et l'utopie.

Vive la Commune ! Que la Commune de Paris soit un passé plein d'avenir ! » ■

## LA LAÏCITÉ ET LA COMMUNE DE PARIS

Le 9 décembre 2025, nous commémorons les 120 ans de la loi de 1905 relative à la séparation des églises et de l'État. Rappelons qu'en avril 1871, la Commune de Paris adoptait un décret précurseur.

Les Parisiennes et les Parisiens de 1789 et de 1871 se tendent la main par-dessus le XIX<sup>e</sup> siècle, les révolutions en France de 1830 et de 1848. De la liberté de conscience inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 au décret de la Commune de Paris publié le 3 avril 1871 relatif à la séparation de l'Église et de l'État, le chemin sera long. Selon la formule consacrée, l'alliance du sabre et du goupillon tentera de maintenir la société sous la coupe du dogme politique et religieux. Cependant des protestations issues des courants républicains et du monde ouvrier, socialiste, exigent cette séparation. Dès 1850, Victor Hugo l'exprime à l'Assemblée nationale : « *L'Église chez elle, l'État chez lui* ».

### UN PRINCIPE DE LIBERTÉ

En mars 1871, Paris se lève et le 26 mars, une Assemblée est élue. L'urgence est partout, les quartiers, les services publics. Pourtant dès le 2 avril 1871, la Commune de Paris promulgue

le décret sur la séparation de l'Église et de l'État, voté à l'unanimité. Elle s'appuie sur la notion de liberté, rappelons les deux premiers considérants : « *Considérant que le premier des principes de la République française est la liberté ; considérant que la liberté de conscience est la première des libertés* ». En opposition, elle souligne que « *le clergé a été le complice des crimes de la monarchie contre la liberté* ».

Aussi elle décrète dans son article 1 que « *l'Église est séparée de l'État* ». Certaines formules se retrouveront dans le texte de 1905. « *Le budget des cultes est supprimé* » et « *les biens dits de mainmorte, appartenant aux congrégations religieuses, sont déclarés propriété nationale* », ils feront l'objet d'une enquête administrative. Soulignons que la Commune considérait que ce budget des cultes était contraire à la liberté de conscience car il imposait « *les citoyens contre leur propre foi* » ou leur absence de foi. Gustave Lefrançais, élu à la Commune dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, répond aux adversaires qui accusent la Commune de spolier les congrégations : « *Quant à la reprise des biens de mainmorte, et de tous les biens appartenant aux corporations religieuses, il suffit de remonter à la source originelle de ces biens pour comprendre que le décret ne faisait que restituer à la Nation ce qui lui appartenait de droit et que détenaient indûment les corporations dépossédées* ».

### UNE MISE EN ŒUVRE IMMÉDIATE

Malgré les assauts des troupes versaillaises, la Commune met en place ce principe de laïcité. Les lieux de culte sont ouverts aux pratiques religieuses dans la journée et réservés aux réunions des clubs notamment de femmes le soir. Les rivalités sont mineures.

Les délégués de la Société « *L'Éducation nouvelle* » ont remis le 1<sup>er</sup> avril une requête aux membres de la Commune. Ils demandent que l'instruction religieuse ou dogmatique soit laissée tout entière à l'initiative et à la direction des familles et qu'elle soit immédiatement et radicalement supprimée pour les deux sexes, dans toutes les écoles, dans tous les établissements dont les frais sont payés par l'impôt.

Par un décret du 19 mai 1871, la Commune crée l'école laïque, gratuite et obligatoire s'appuyant sur les initiatives des quartiers relayées par la Commission de l'Enseignement présidée par Édouard Vaillant. Auparavant les sections parisiennes de l'AIT dès le 23 mars exigent « *une instruction gratuite, laïque et intégrale* ». La municipalité du 20<sup>e</sup> arrondissement fournit gratuitement matériel scolaire, vêtements et repas. Le 23 avril, celle du 3<sup>e</sup> arrondissement confie la direction de trois écoles congréganistes à des instituteurs laïques.

Une commission est créée le 22 avril pour organiser l'enseignement dans les écoles de filles. Dans les hôpitaux, un appel est lancé pour recruter du personnel laïque. La gestion d'autres services, comme les bureaux de bienfaisance, seront laïcisés.

En 72 jours, les bases sont posées d'une société laïque, respectueuse des libertés. Après l'assassinat de milliers de personnes lors de la Semaine sanglante, la France subira le poids de l'ordre moral. La construction du Sacré-Cœur en reste un symbole. Pourtant, 120 ans après la Commune de Paris, l'idée est toujours debout grâce à la loi de 1905, mais restons vigilants.

## EN SOUVENIR DE LA COMMUNE DU CREUSOT



Le 29 novembre 2025 a été inaugurée au Creusot une sculpture monumentale baptisée *L'Enclume*, en hommage aux ouvriers ayant participé aux événements du 26 mars 1871. Haute de 3,5 mètres et longue de 4 mètres, en acier, bronze et béton, l'œuvre du sculpteur Joël Nottaris figure une enclume soulevée par dix mains qui l'élèvent en tirant des chaînes. Dix mains pour les 10 000 ouvriers qui travaillaient aux forges pour la famille Schneider à cette époque.

Une association locale, « 26 mars 1871, Le Creusot », a été à l'origine de cette initiative à l'occasion du réaménagement de la place Schneider, et la municipalité a pris en charge le projet. L'installation de ce nouveau monument a entraîné le déplacement de *La Reconnaissance*, monument, lui, dédié à Eugène 1<sup>er</sup> Schneider, directeur de la société du même nom.

Ce maire du Creusot (entre autres fonctions politiques nationales) s'exila en Angleterre après la proclamation de la République et fut remplacé en septembre 1870 par Jean-Baptiste Dumay.

Ouvrier tourneur sur métaux, fils d'un ouvrier tué lors d'un accident du travail, celui-ci, déjà engagé dans le socialisme naissant, proche de l'AIT, d'Eugène Varlin, de Benoît Malon, avait organisé dans la ville un Cercle d'études sociales en 1868, et des grèves chez Schneider en 1870 avec Adolphe Assi et...une manifestation contre la guerre en juillet 1870 !

À la suite des événements parisiens, c'est lui qui proclama la Commune du Creusot le 26 mars 1871. Une conférence lui étant dédiée a eu lieu la veille de l'inauguration de *L'Enclume*.

**VALÉRIE MARTINEAU**

[maitron.fr/dumay-jean-baptiste](http://maitron.fr/dumay-jean-baptiste) ;

JSL, journal de Saône-et-Loire

## RENCONTRE AVEC DANIELLE DUIZABO DESCENDANTE D'ALIX PAYEN, AMBULANCIÈRE SOUS LA COMMUNE

**L**e 27 octobre, en compagnie de Jean-Pierre Theurier, j'ai eu la chance de pouvoir rencontrer Danielle Duizabo qui nous avait conviés dans la maison de retraite « La Providence », située rue des Martyrs, où elle réside.

Ce fut l'occasion d'échanger avec elle au sujet de son arrière-grand-tante Alix Payen, ambulancière sous la Commune de Paris, qui s'engagea du côté des Fédérés en compagnie de son mari Henri Payen, décédé à la suite de graves blessures le 30 mai 1871, et de son frère Paul Milliet.

Nous devons déjà à Michèle Audin, dont la disparition a endeuillé notre association, une étude approfondie et détaillée sur Alix Payen *C'est la nuit surtout que le combat devient furieux* (Éd.

Libertalia, 2020, 128 p.). Cet ouvrage est un témoignage précieux de la vie quotidienne durant les combats. On peut y lire la correspondance quasi journalière d'Alix avec ses parents durant la défense des forts de l'ouest parisien (Issy, Vanves, Neuilly, Levallois).

Alix Payen, née Milliet voit le jour dans une famille aisée et progressiste issue de la bourgeoisie où se transmettent des valeurs humanistes : l'éducation artistique et scientifique y occupe une place prépondérante. On trouve beaucoup de peintres ou de médecins dans leur généalogie. Citons par exemple Maurice Caullery, pasteurien convaincu, co-fondateur des Presses Universitaires de France (P.U.F.) et auteur du premier numéro de la collection « Que sais-je ? », ou Louise, la sœur d'Alix, grande portraitiste.

Le livre de Paul Milliet, tiré à compte d'auteur, *Une famille de républicains fouriéristes : les Milliet* (2 tomes) et les conférences de Danielle Duizabo « Louise et Alix Milliet, deux colones engagées » (pdf), Danielle Duizabo (2012), pourront apporter un éclairage supplémentaire sur ce point.

À la suite d'un pamphlet contre Napoléon III, les parents d'Alix furent contraints de s'exiler à Samoëns après la révolution de 1848. À leur retour en France après 1850, ils décidèrent de s'installer au Phalanstère de Condé-sur-Vesgres fondé par des proches de Charles Fourier dans les années 1833.

Le Phalanstère rebaptisé « La Colonie », le dernier sur le territoire français, fut le refuge d'Alix et de son frère Paul le 31 mai 1871. Ce lieu abrite



aujourd'hui une bibliothèque contenant notamment la correspondance d'Alix Payen (pendant et après la Commune) et des ouvrages fouriéristes.

Les sépultures d'Alix (1842-1933) et Paul (1844-1918) sont au cimetière Montparnasse, à proximité immédiate de l'obélisque surmontant la fosse commune des communards. Elles sont intégrées dans le parcours communard ainsi que dans l'application pour smartphone réalisée par notre association.

Nous tenons à remercier cha-

leureusement Danielle Duizabo pour son accueil et la richesse des informations qu'elle nous a données avec générosité et précision ainsi que son fils Olivier pour les sources complémentaires.

■ **AUDREY PAYELLE**

*Louise et Alix Milliet, deux colonnes engagées* (pdf), Danielle Duizabo (2012)

<http://lionel.mesnard.free.fr/Ressources/Milliet-docs/Louise-et-Alix-Milliet.pdf>

Site de Lionel Mesnard :

<http://lionel.mesnard.free.fr/Commune-de-Paris-Les-Milliet-01.html>

ALIX MILLIET



## EN FEUILLETANT LE FIGARO...

Parmi le calendrier 2026 de la mission des commémorations nationales, assurée par l'Institut de France sous le nom de France Mémoire, nous trouvons le 15 janvier 1826 : fondation du journal *Le Figaro*.

Bernard Noël, auteur du *Dictionnaire de la Commune*<sup>1</sup>, consacre plus de 70 entrées sur les journaux au temps de la Commune.

Il rappelle les principales rubriques du 4 pages parisien de 6 colonnes, dirigé par H. de Villemessant : dépêches de France et de l'étranger, échos politiques, chroniques des villes de France, le Pilon de la politique, Tout Paris, comptes rendus des séances de l'Assemblée, faits divers, courrier des théâtres, cours de la Bourse. Prix : 15 c.

*La règle est d'être caustique et brillant.*

*Le Figaro* a été le seul organe de presse à ne pas protester contre la suppression de certains journaux, le 11 mars, par

le général Vinoy. Le 15, il s'en explique : *Nul plus que moi n'est jaloux des droits et de la liberté de la presse ; mais je n'admets pas que ces droits et cette liberté si loin qu'on les pousse, dégénèrent en un privilège couvrant délits et attentats.*

Quelques jours plus tard, il est empêché de paraître par la foule et par le Comité central. Il écrit : (il) *a été victime d'un acte inique, contre lequel il ne saurait trop protester au nom de la liberté de la presse.*

Il se transporte à Versailles.

Il se plaint des communards : *Qu'ils sont dangereux dans leur sincérité !*

Il donne ce conseil : *Mettez sur les bords de la Nouvelle-Calédonie les 150 000 personnes qui ne veulent pas se soumettre aux lois. Donnez-leur des vivres et des vêtements pour un an, fournissez-leur des outils, des armes, faites-leur une pacotille et dites-leur de fonder leur commune en paix (15 mai).*

Le lendemain, *Le Figaro* réclame l'extermination de... *tous les Polonais interlopes, tous les Valaques de fantaisie, qui ont régné deux mois sur la plus belle et la plus noble ville du monde (...)* *Jamais, pareille occasion ne s'est offerte pour guérir Paris de la gangrène morale qui le ronge depuis 20 ans. Les Parisiens doivent subir les lois de la guerre, si terribles qu'elles soient.*

*Aujourd'hui, la clémence serait de la folie.*

*Le Figaro* disparaît de Versailles et reparaît à Paris le 30 mai. *Vive l'ordre ! Vive l'armée !*

D'un côté, d'interminables et épouvantables descriptions des horreurs communardes (les otages) et des incendies. Mais, les exécutions sommaires par l'armée sont jugées *une expiation trop douce.*

Les convois des femmes prisonnières sont décrits ainsi : *qu'on se rassure en pensant que toutes les maisons de tolérance de la capitale ont été ouvertes par les gardes nationaux communaux qui les protégeaient.*

Louise Michel rapporte dans *La Commune*<sup>2</sup>, à propos des bourgeoises curieuses et badaudes ; (...) *L'une d'elles, de superbe profil grec, mais posant trop, me demanda d'un ton fort poli si je savais bien lire ! Un peu, lui dis-je. Alors je vais vous laisser un livre pour vous entretenir avec Dieu. Laissez-moi plutôt le journal qui passe dans votre poche, lui-dis-je, le Bon Dieu est trop versaillais. Elle tourna le dos, mais je vis dans sa main, derrière son dos, le journal qu'elle me tendait. (...) Un journal ! Le Figaro ! Nous allons apprendre nos crimes, et surtout voir, s'il y a des amis arrêtés.*

Bernard Noël termine sa chronique par la lettre d'un lecteur

du *Figaro*, reproduite le 1<sup>er</sup> juin 1871 : *Chacun de nous doit faire la police de son quartier et signaler d'une manière implacable tout individu ayant pris une part active à cette déshonorante insurrection. C'est un devoir civique.*

Pour 2026, le quotidien a sorti un hors-série : *Le Figaro traverse les siècles, 200 ans d'histoire de France.* Nous trouvons 12 journées de la vie du *Figaro*. Le 30 mai 1871 est titré *La grande peur.*

Nous y trouvons cette inexactitude le 19 mars, *la Commune alors vagissante (...)* dans ses locaux : *ces gentlemen à moitié ivres car il n'était encore que midi emplissaient la cour et la rue.* La Commune n'a été proclamée que le 28 mars. À aucun moment dans cet article, Madeleine Meteyer ne dit que *Le Figaro* a été un franc-fleur en s'installant à Versailles... mais le 30 mai, *l'ordre règne.*

■ MICHEL PINLAUT

(1) Bernard Noël, *Dictionnaire de la Commune*, Fernand Hazan éditeur, p 175, 1971 ; (2) Louise Michel, *La Commune*, édition originale publiée par Paul-Victor Stock, 4<sup>e</sup> partie : *Les bastions à Satory et à Versailles*, p 351, 1898, réédition 1971.

## LA COMMUNE PAR LA VOIX D'UNE INCONNUE

La collection *Voix d'en bas* des éditions Plein chant accueille des textes issus du monde ouvrier. Le premier fascicule, publié en 1970, a pour titre *L'Ascension*, écrit par l'ouvrier Lucien Bourgeois. Elle s'enrichit *Des souvenirs de Léontine Oudot* avec en sous-titre *La Commune, une affaire de famille*. Son style est bien celui du peuple, précis, émouvant, dénonciateur. Elle nous présente sa famille, des ouvriers qualifiés, menuisiers en siège, linotypistes. Un oncle ciseleur, membre de l'Association internationale des travailleurs avec Camélinat, monteur en bronze. La vie est dure dans ce quartier du 11<sup>e</sup> arrondissement, tant en termes d'hygiène que des conditions de travail. Heureusement les bords de Marne ne sont pas loin.

La guerre est déclarée en 1870, Paris connaît son premier siège, la faim, le froid. Certains passages du livre font songer à celui de Victorine Brocher, *Souvenirs d'une morte vivante*. Léontine Oudot écrit ce qu'elle voit avec ses yeux d'enfant et *Voici la Commune*. Elle écoute les adultes et relève que *la Commune a été vaincue par l'espionnage et la trahison, l'on parlait beaucoup trop et l'on n'agissait pas*. Louise Michel fera un constat similaire. Le père de Léontine est à Auteuil dans la Garde nationale,

il faudra reculer. Les versaillais envahissent Paris. Elle décrit les incendies causés par les bombes incendiaires lancées par ces mêmes versaillais, les fusillades : *Les pauvres combattants qui ont été pris dans le Père-Lachaise, on leur fait creuser une tranchée, ils y descendent et la mitraille marche, morts ou vivants, on jette de la chaux vive sur eux et on recouvre de terre, c'est sur les pentes qui descendent vers le Mur des fédérés que ces crimes ont été commis*.

### Un engagement républicain profond

Revenons à Léontine et à sa famille. Il faut fuir la répression, ils se réfugient à Saint-Maur puis



ils reviennent sur Paris avec toujours la crainte d'être dénoncés. Ouvriers de métier, la famille ne

peut guère s'éloigner des quartiers des métiers du bois, le faubourg Saint-Antoine. Léontine devient doreuse sur bois, laqueuse. L'engagement républicain reste profond dans la famille depuis l'Empire, elle suit le combat pour l'amnistie. Fidèle à la Commune, elle repose à sa demande dans la 96<sup>e</sup> division du Père-Lachaise près du Mur des fédérés.

■ **FANCIS PIAN**

*La Commune, une affaire de famille, Les souvenirs de Léontine Oudot*, Éd. Plein chant, 2025

## DÉNONCER LA GUERRE CIVILE, SOCIALE !

Nous sommes dans la salle du congrès de la paix à Lausanne fin septembre 1871. Voici quatre mois à Paris, les troupes versaillaises massacraient entre 15 000 et 20 000 personnes lors de la Semaine sanglante, sans compter les condamnés à mort et à la déportation. La sauvage répression contre la Commune de Paris est dans tous les esprits. Une femme a réussi à échapper à la dénonciation, aux balles, à la prison. Elle monte à la tribune pour, au nom de ses amis communards, parler de la guerre sociale qu'ils vécurent. C'est André Léo, journaliste, romancière, vivant de sa plume. Et rapidement, elle est conspuée, on l'accuse de ne pas rester dans l'ordre du jour. Les

mots deviennent plus vifs : « À bas la Commune ! À bas le pétrole ! » Des provocateurs ? Elle ne peut finir son discours et le publiera sous forme de brochure.



Les éditions Le bas du pavé le réédite et son actualité engage à la lecture.

André Léo, d'emblée, dénonce les monarchies, les crimes. *La guerre et la monarchie se tiennent ; elles vivent et mourront ensemble. Mais il n'y a pas que la guerre entre les pays et les peuples, il est une autre guerre, à laquelle vous n'aviez pas songé, et qui dépasse l'autre de beaucoup en ravages et en frénésie. Je parle de la guerre civile.* Elle remonte à 1848 lorsque le peuple fut fusillé en juin. Elle engage une réhabilitation de la Commune malgré un regard critique sur certains

dysfonctionnements. *Ces torts de la Commune depuis mai, j'ai besoin de les rappeler à ma mémoire. Un tel débordement de crimes a passé sur eux qu'on ne les voit plus.*

Elle souligne l'absence de pillage par les communards, l'absence de meurtres, rétablit la vérité sur les incendies. La propagande versaillaise excitait la France contre Paris, qui avait fait la République et la voulait maintenir. C'est ainsi que l'on flétrissait la victime avant de l'exécuter, et qu'on ruinait autour d'elle toutes les sympathies, avant de tendre le piège où elle devait périr.

Un immense abattoir humain, elle évoque les jours de sang, les nuits d'angoisse et le bruit des mitrailleuses comme un cauchemar. Elle invite à protester. En vain...

Le refus de cette assemblée d'écouter le discours d'une femme qui après avoir traversé quantité de dangers, en appelle à la paix, attriste profondément André Léo qui conclut : *Pour les hommes attachés à un milieu bourgeois, ce qu'ils nomment convenances étouffe les principes. Ils vivent de compromis ; puissent-ils n'en pas mourir !*

■ **FP**

André Léo, *La guerre sociale*, Ed. Le bas du pavé, 2025

Édito : Services publics, une histoire qui remonte à loin	· 02
Parcours du 18 mars 2026	· 03
<b>Histoire</b>	
Un barde communard	· 04
Des journaux d'exil oubliés aujourd'hui numérisés	· 07
Maxime Vuillaume (II) Les cahiers rouges	· 10
<b>Notre association</b>	
Huitième soirée d'histoire : la Commune et l'éducation	· 13
Trois week-ends de novembre à Dieppe	· 14
Une conférence à Allonnes	· 16
Le Berry innove et perpétue	· 17
Un 29 novembre chargé dans le Gard	· 18
<b>Actualité</b>	
Décès de Michèle Audin	· 20
Disparition de Peter Watkins	· 22
À Satory, le 25 novembre 2025	· 23
La laïcité et la Commune de Paris	· 24
En souvenir de la Commune du Creusot	· 26
<b>Culture</b>	
Rencontre avec une descendante d'Alix Payen	· 27
En feuilletant <i>Le Figaro</i>	· 28
<b>Lectures</b>	
La Commune par la voix d'une inconnue	· 30
Dénoncer la guerre civile, sociale !	· 31

**Directrice de la publication :** Claudine Rey

**Ont participé à ce numéro :** Jean Annequin, Nelly Bault, Sylvie Braibant, Gérard Desiles, Jean-Marie Favière, Marc Forestier, Yannick Lageat, Éric Lebouteiller, Robert Malclès, Valérie Martineau, Audrey Payelle, Francis Pian, Marie Pian, Michel Pinglaut, Joël Ragonneau, Aline Raimbault, Jean-Pierre Theurier.

**Coordination :** Valérie Martineau, Sabine Monnier · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier · **Impression :** Imprimerie Maugein · **ISSN :** 1142 4524

Le prochain bulletin (106) paraîtra en avril 2026. Faire parvenir vos articles avant le 28 février 2026.



LES AMIES ET AMIS DE LA

# Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54

courriel : [amis@commune1871.org](mailto:amis@commune1871.org) | site internet : [commune1871.org](http://commune1871.org)

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi et chaque premier samedi du mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)